



AVANT PROGRAMME LE SULTAN SPRING TROPHY DU 28 & 29 AVRIL 2012 A HAMMAMET



Date : 28 & 29 Avril 2012

Lieu : HOTEL LE SULTAN – HAMMAMET -

I - CONDITIONS GENERALES :

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23e édition, mise à jour du 1er janvier 2012.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 24e édition, mise à jour du 1er janvier 2012
- Règlement vétérinaire, 12ème édition, mise à jour du 1er janvier 2012

II - COMITE D'ORGANISATION :

Président : Mr. MEHDI ALLANI

Membres : Mr. RIADH MEZIANE / Mr. MOHAMED ARBI HANNACHI / Mr. HEDI LABBENE

Trésorier : Mr. RIDHA JEMAI

Secrétaire: Mme ACHWEK DABBEBI

III - OFFICIELS

JURY DE TERRAIN :

Président : Mr. YOUSSEF MEHIRI (CJI)

Membres : Mme. AFET BEN HAMOUDA (JN) / Mr. AMOR AOUIDA (JN) / Mr. BILEL KAMMOUN (JN)

COMMISSAIRES AU PADDOCK :

Chef steward : Melle. NELLY GOMES

Membres : Mr. DHIA AKERMI / Mr. ABDERRAZEK BOUSSAIDI / Mme. MARTINE MOULARD / Mme MELANIE BEN SAAD

CHEFS DE PISTE :

Chefs de Piste : Mr MOHAMED ARBI HANNACHI / Mr. ABDELATIF MARZOUGUI

Stagiaires : Mr. MOHAMED WELLANI, Mr LASSAAD REZGUANI

VETERINAIRE DU CONCOURS: Dr. SADREDDINE EL KAMEL

MEDECIN DU CONCOURS : Dr. IDRIS BEN SOUDA

MARECHAL FERRANT : Mr. RIDHA BADRAOUI

PROGRAMME DU CONCOURS

JOURNEE DU 28 AVRIL 2012 :

15h30 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : C.S.O * 105 cm

17h00 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : C.S.O** 115 cm

JOURNEE DU 29 AVRIL 2012 :

09h00 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Initiation 60 cm

10h00 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : Préparatoire 80 cm

11h00 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : C.S.O * 105 cm

12h00 : Pause Déjeuner

14h30 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : C.S.O** 115 cm

16h00 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 7 : C.S.O*** 120 cm

IV - SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT : Extérieur

PISTE DU CONCOURS :

Dimensions : 60 m x 44 m

Nature : Sable

TERRAIN D'ECHAUFFEMENT :

Dimensions : 25 m x 30 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE : OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE : Matériel de la FTSE

ENGAGEMENTS :

Date limite pour la réception des engagements : Lundi 23 Avril 2012 à 12h00 au siège de la FTSE.

Date limite pour le règlement des engagements : Vendredi 27 Avril 2012 à 12h00 au siège de la FTSE.

Frais d'engagement :

- 15 Dinars pour les épreuves Préparatoire et Initiation
- 20 Dinars pour les épreuves CSO * et CSO **
- 25 Dinars pour l'épreuve CSO ***

N.B : - Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée. Les engagés passeront en début d'épreuve.

- Les engagements peuvent être envoyés par :

- email à l'adresse suivante : contact@ftse-tn.com
- Fax : 70 946 661/ 71 765 174

- Chaque cavalier a le droit d'engager 1 ou plusieurs chevaux.

- Chaque cheval ne peut participer qu'à 2 épreuves par jour + 1 fois dans l'épreuve Initiation

HEBERGEMENT DES CHEVAUX :

Les Clubs Sultan et Caballus mettent à la disposition des concurrents dans la mesure du possible des boxes et des stalles aux frais des participants à condition de réserver avant le 25 avril 2012.

- 20 DT par boxe et par nuit.
- 15 DT par stalle et par nuit.

Pour toute réservation contactez Mr Riadh Méziane au 23 04 00 00

HEBERGEMENT DES PARTICIPANTS :

Pour vos réservations consultez :

Site Web: www.lesultan.com (New Website)

Pour avoir des réductions veuillez entrer le code suivant : FTSE

Tél: (+216) 72 280 588

Fax: (+216) 72 280 373

V - SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

EPREUVE 1 (CSO*) :

Date et heure : 28 Avril 2012 à 15h30

Catégorie de Cavaliers: Licence Qualification – Compétition

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux

Barème : Barème A au chrono avec barrage (**Art. 238.2.2**)

Vitesse : 325 m / min

Hauteur Max: 105 cm

Largeur Max: 110 cm

<u>DOTATION</u>			
CLASSEMENT	PRIX	%	DT
1 ^{er}	Coupe + Médaille	40	240 DT
2 ^{ème}	Médaille	25	150 DT
3 ^{ème}	Médaille	15	90 DT
4 ^{ème}		10	60 DT
5 ^{ème}		10	60 DT
TOTAL		100	600 DT

EPREUVE 2 (CSO**) :

Date et heure : 28 Avril 2012 à 17h00

Catégorie de Cavaliers: Licence Compétition

Catégorie de Chevaux: Chevaux âgés de 5 ans et plus
(sauf jeunes chevaux)

Barème : Barème A au chrono avec barrage (**Art. 238.2.2**)

Vitesse : 350 m / min

Hauteur Max : 115 cm

Largeur Max : 120 cm

<u>DOTATION</u>			
CLASSEMENT	PRIX	%	DT
1 ^{er}	Coupe + Médaille	40	280 DT
2 ^{ème}	Médaille	25	175 DT
3 ^{ème}	Médaille	15	105 DT
4 ^{ème}	-	10	70 DT
5 ^{ème}	-	10	70 DT
TOTAL		100	700 DT

EPREUVE 3 (Initiation) :

Date et heure : 29 Avril 2012 à 09h00

Catégorie de Cavaliers : Licence Initiation

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux

Barème : Barème A avec Temps Idéal

Vitesse : 325 m / min

Hauteur Max : 60 cm

Largeur Max : 80 cm

<u>DOTATION</u>			
CLASSEMENT	PRIX	CLASSEMENT	PRIX
1 ^{er}	Coupe + Médaille	6 ^{ème}	Médaille
2 ^{ème}	Médaille	7 ^{ème}	Médaille
3 ^{ème}	Médaille	8 ^{ème}	Médaille
4 ^{ème}	Médaille	9 ^{ème}	Médaille
5 ^{ème}	Médaille	10 ^{ème}	Médaille

EPREUVE 4 (Préparatoire) :

Date et heure : 29 Avril 2012 à 10h00

Catégorie de Cavaliers : Licence Qualification - Compétition
(cavaliers - 14 ans)

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux

Barème : Barème A au chrono avec barrage (**Art. 238.2.2**)

Vitesse : 325 m / min

Hauteur Max : 80 cm

Largeur Max : 90 cm

<u>DOTATION</u>			
CLASSEMENT	PRIX	%	DT
1 ^{er}	Coupe + Médaille	40	160 DT
2 ^{ème}	Médaille	25	100 DT
3 ^{ème}	Médaille	15	60 DT
4 ^{ème}	-	10	40 DT
5 ^{ème}	-	10	40 DT
TOTAL		100	400 DT

EPREUVE 5 (CSO*) :

Date et heure : 29 Avril 2012 à 11h00

Catégorie de Cavaliers : Licence Compétition

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux

Barème : En 2 phases « à Temps Différé » (**Art. 274.5.6**)

Vitesse : 325 m / min

Hauteur Max : 105 cm

Largeur Max : 110 cm

EPREUVE 6 (CSO) :**

Date et heure : 29 Avril 2012 à 14h30

Catégorie de Cavaliers : Licence Compétition

Catégorie de Chevaux : Chevaux âgés de 5 ans et plus
(sauf jeunes chevaux)

Barème : Difficulté Progressive au chrono sans barrage
(**Art. 269.1.2.3.5**)

Vitesse : 350 m / min

Hauteur Max : 115 cm **Joker :** 125 cm

Largeur Max : 120 cm

<u>DOTATION</u>			
CLASSEMENT	PRIX	%	DT
1 ^{er}	Coupe + Médaille	40	240 DT
2 ^{ème}	Médaille	25	150 DT
3 ^{ème}	Médaille	15	90 DT
4 ^{ème}	-	10	60 DT
5 ^{ème}	-	10	60 DT
TOTAL		100	600 DT

<u>DOTATION</u>			
CLASSEMENT	PRIX	%	DT
1 ^{er}	Coupe + Médaille	40	480 DT
2 ^{ème}	Médaille	25	300 DT
3 ^{ème}	Médaille	15	180 DT
4 ^{ème}	-	10	120 DT
5 ^{ème}	-	10	120 DT
TOTAL		100	1200 DT

EPREUVE 7 (CSO *) :**

Date et heure : 29 Avril 2012 à 16h00

Catégorie de Cavaliers: Licence Compétition

Catégorie de Chevaux: Chevaux âgés de 6 ans et plus
(sauf jeunes chevaux)

Barème : Barème A au chrono avec barrage (**Art. 238.2.3**)

Vitesse : 350 m / min

Hauteur Max : 120 cm

Largeur Max : 130 cm

<u>DOTATION</u>			
CLASSEMENT	PRIX	%	DT
1 ^{er}	Coupe + Médaille	40	600 DT
2 ^{ème}	Médaille	25	375 DT
3 ^{ème}	Médaille	15	225 DT
4 ^{ème}	-	10	150 DT
5 ^{ème}	-	10	150 DT
TOTAL		100	1500 DT

VI - DIVERS :

- RECLAMATIONS :

Toutes réclamation pour être valable doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30DT et déposée auprès du Président du Jury dans les 30 mn après la proclamation des résultats.

- ASSURANCE :

Tout propriétaire de cheval ou cavalier est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval à un tiers. Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

- ORGANISATION DE CONCOURS :

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du Jury, le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible.

Les modifications et les précisions du présent avant programme seront communiquées ultérieurement (Fax, E-mail...) et au cours de la réunion technique avant le début de chaque épreuve.

CODE DE CONDUITE FEI POUR LE BIEN-ETRE DES CHEVAUX

La Fédération Equestre Internationale (FEI) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre international qu'elles adhèrent au Code de Conduite de la FEI et qu'elles reconnaissent et acceptent que le bien-être du cheval soit en tout temps considéré comme souverain et qu'il ne soit jamais subordonné à aucune influence commerciale ou de compétition.

1. Le bien-être des chevaux prédomine sur toutes les autres exigences, à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage et la sellerie ainsi que le transport.
2. Pour être autorisés à concourir, les chevaux et les athlètes doivent être physiquement aptes, compétents et en bonne santé. Cela comprend l'utilisation de médicaments, les procédures chirurgicales qui menacent le bien-être ou la sécurité des chevaux, la gestation des juments et le mauvais usage des aides.
3. Les épreuves ne doivent pas porter préjudice au bien-être des chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétition, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du cheval à poursuivre son voyage après l'épreuve.
4. Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée. Cela recouvre les soins vétérinaires appropriés, les blessures pendant les concours, l'euthanasie et la retraite.

5. La FEI encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.